



SURVEILLANCE À BASE COMMUNAUTAIRE DU COVID-19

Société du Croissant-Rouge de Somalie – au Somaliland

Investir dans la préparation aux catastrophes se révèle payant, tant en termes de vies humaines sauvées que de retombées économiques. Dans cette étude de cas, nous verrons comment le système d'alerte précoce pour les épidémies de la Société du Croissant-Rouge de Somalie (SCRS) lui a permis de détecter rapidement le premier cas de COVID-19 et de prendre les mesures qui s'imposaient.

Système d'alerte précoce

Souvent, les membres de la communauté sont les premiers à constater l'apparition de problèmes sanitaires, mais ne sont pas en mesure de transmettre rapidement l'information aux autorités sanitaires locales. Grâce à la surveillance à base communautaire, des volontaires locaux sont en mesure de signaler des risques sanitaires préoccupants, permettant ainsi aux autorités de réagir plus rapidement et d'endiguer les épidémies avant qu'elles ne prennent de l'ampleur. Depuis 2018, avec le soutien de la Croix-Rouge norvégienne et de la Croix-Rouge canadienne, les activités de surveillance à base communautaire permettent à la SCRS de détecter les signes et symptômes de maladies infectieuses à potentiel épidémique. Au vu de la propagation de la pandémie de COVID-19 dans le monde, la SCRS a formé plus de 800 volontaires au Somaliland pour qu'ils et elles soient à même de détecter les signes et les symptômes de la maladie dans leurs communautés.

Tirer profit de la technologie

Dans le cadre de leurs activités courantes, des volontaires connus au sein de leurs communautés organisent des activités d'éducation et de sensibilisation en matière de santé et de prévention des maladies. Lorsqu'un membre de la communauté présente des signes et des symptômes d'un risque sanitaire préoccupant, les volontaires signalent ce risque en utilisant des téléphones portables basiques pour envoyer un code SMS à la plateforme de surveillance communautaire Nyss, un logiciel conçu spécifiquement à cet effet par la Croix-Rouge norvégienne en collaboration avec la Croix-Rouge belge et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC). La plateforme Nyss répond en envoyant au ou à la volontaire des messages sanitaires sur lesquels il ou elle peut s'appuyer pour intervenir auprès de la personne ou de la famille touchée. De plus, la plateforme stocke et analyse toutes les données contenues dans les rapports des volontaires participant aux activités de surveillance à base communautaire et les utilise pour créer des alertes qui sont envoyées au personnel de la SCRS. Une fois que les superviseur(e)s ont pris connaissance des alertes, ils (elles) peuvent utiliser la plateforme Nyss pour envoyer automatiquement des alertes aux autorités sanitaires afin que celles-ci puissent prendre les dispositions supplémentaires nécessaires, comme lancer une investigation de cas ou prendre d'autres mesures sanitaires, le cas échéant. La plateforme Nyss permet d'identifier les autorités sanitaires compétentes (en fonction de l'origine du risque — humaine ou animale — et de son ampleur), et de les alerter en fonction du risque signalé et de leurs rôles et responsabilités respectifs. Ainsi, les bonnes personnes sont informées le plus rapidement possible des risques sanitaires potentiels.



DOMAINE DE PRÉPARATION & COMPOSANTE ASSOCIÉE

CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE



Mécanismes d'action précoce

CHIFFRES CLÉS



800 volontaires et 27 employé(e)s ont reçu une formation sur la détection des signes et symptômes du COVID-19 entre mai 2020 et avril 2021.

315 volontaires ont reçu une formation sur l'envoi de rapports sur la plateforme Nyss entre mai 2020 et avril 2021.



401 alertes ont été remontées pour signaler des cas suspects de COVID-19 depuis le début de l'inclusion du risque sanitaire lié au COVID-19 dans les activités de surveillance à base communautaire.

Mise en pratique du système

Fin mars 2020, alors qu'elle effectuait des visites à domicile, une volontaire de la SCRS a rencontré un homme qui avait récemment voyagé à l'étranger et qui présentait des symptômes du COVID-19. Conformément aux recommandations de santé publique, elle a respecté une distance avec cet homme, a enfilé de l'équipement de protection individuelle (EPI) et a utilisé son téléphone portable pour signaler le risque sanitaire. En moins de deux heures, une équipe d'intervention rapide du ministère de la Santé est arrivée au domicile de l'individu, lui a fait subir un test de dépistage du COVID-19 et lui a conseillé de s'isoler. Quelques jours plus tard, l'homme a reçu un résultat positif au test de dépistage, confirmant ainsi le premier cas officiel de COVID-19 au Somaliland. À ce jour, des volontaires de la SCRS dûment formés poursuivent leurs activités de santé communautaire, y compris celles liées à la surveillance, en veillant à ce que la communauté soit informée des risques posés par le COVID-19. Ils ont depuis signalé d'autres cas suspects. Depuis le début de l'inclusion du risque sanitaire lié au COVID-19, 401 alertes ont été remontées pour signaler des cas suspects dans trois régions du Somaliland où les volontaires sont actifs dans la surveillance à base communautaire.

Les clés de la réussite



- Lorsqu'une Société nationale met en place des systèmes d'alerte précoce comme les activités de surveillance à base communautaire dans le cadre de son rôle d'auxiliaire du gouvernement, elle peut s'appuyer sur les volontaires locaux, ce qui facilite les interventions précoces visant à prévenir les maladies à potentiel épidémique et à endiguer les épidémies dès leur apparition dans la communauté.
- L'utilisation d'une technologie simple et durable pour regrouper les informations et analyser les tendances peut aider les Sociétés nationales à fournir aux autorités sanitaires des données essentielles sur les problèmes de santé publique à l'échelle communautaire.
- En veillant à ce que les volontaires des Sociétés nationales soient dûment formés pour reconnaître les signes et symptômes des maladies à potentiel épidémique, les autorités sanitaires sont mieux à même de contenir une épidémie dès son apparition.
- Les volontaires des Sociétés nationales dûment formés pour mettre en œuvre des activités de surveillance à base communautaire peuvent également faire la promotion plus générale de mesures de santé et d'hygiène, ce qui peut réduire la probabilité de maladies et d'autres problèmes de santé.



« Lorsque j'ai découvert ce cas, j'étais un peu inquiète, mais je l'ai immédiatement signalé à la plateforme de surveillance à base communautaire. Plus tard, j'ai appris que c'était moi qui avais découvert et signalé le premier cas de COVID-19 au Somaliland. Je suis très fière de moi et d'être volontaire de la SCRS. »

Naima Aden Elmi, volontaire, Société du Croissant-Rouge de Somalie

Ressources supplémentaires :

- [La surveillance à base communautaire et Nyss en Somalie](#)
- [Actualités \(cbsrc.org\)](#)

- [Chronologie infographique du premier cas de COVID-19 au Somaliland](#)
- [Centre de connaissances sur la surveillance à base communautaire de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge](#)

- [Guide de surveillance à base communautaire du COVID-19](#)
- [Messages sur Twitter de IFRC](#)



Informations complémentaires :

- Société du Croissant-Rouge de Somalie : <http://www.bishacas-srcs.org/>
- Préparation des Sociétés nationales : www.ifrc.org/fr/preparation-aux-catastrophes
- Préparation aux épidémies et aux pandémies : www.ifrc.org/fr/preparation-aux-epidemies-et-aux-pandemies

Cette étude de cas a été élaborée avec le soutien de :



 Norwegian Red Cross



 IFRC